

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI CONSTITUANT LA PROVINCE D'ALBERTA—*Suite.*Hon. C. Fitzpatrick—*Suite.*

de l'organisation de l'enseignement au N.-O.—9024; Georges Brown et Blake—9025; en 1880, le parlement fédéral a décrété que l'art. 93 relatif à l'instruction publique s'appliquait aux Territoires—9025; le gouvernement ne répudiera pas les engagements pris par ce parlement au sujet de l'éducation pas plus qu'au sujet du C.P.R. et de Baie d'Hudson—9026; situation faite à la minorité par art. 16 modifié—9026; la minorité catholique ou protestante lorsqu'elle se trouve être la majorité d'un district scolaire conserve les avantages dont elle jouit déjà—9027; pouvoirs donnés aux syndics représentant les parents—9028.

M. Stockton—Accepte interprétation art. 93 par ministre de Justice—9028; rejet des amendements Bourassa et Bergeron—9029; amendement Lamont donne aux syndics plus d'autorité qu'au pouvoir qui fait les lois scolaires—9030; amendement Lamont impose servitude à la province—9030.

Amendement Borden mis aux voix—9030.

Rejeté: 41 pour, 109 contre—9032.

M. Bergeron—Propose amendement déjà soumis en comité relatif aux écoles, légèrement revu—9046.

Amendement mis aux voix—9046.

Rejeté: 7 pour, 138 contre—9047.

M. S. Hughes—Propose amendement demandant application pure et simple de la constitution—9047.

Amendement S. Hughes mis aux voix—9048.

Rejeté: 37 pour, 106 contre—9049.

M. H. Bourassa—Propose amendement—9050; rétablissant en principe art. 16 primitif—9050; effet de l'amendement Lamont; une majorité autre que catholique ou protestante pourra imposer éducation religieuse ne convenant ni aux uns ni aux autres—9050.

Hon. Fitzpatrick—Enseignement des mormons défendu par code pénal—9052.

Amendement Bourassa mis aux voix—9052.

Rejeté: 7 pour, 132 contre—9053.

M. Monk—Propose son amendement relatif à l'emploi de la langue française—9054; déjà soumis en comité—9054.

M. L. P. Demers—M. Monk a prétendu que nous ne pouvions toucher en rien à la constitution en l'appliquant aux nouvelles provinces—9055; M. Bergeron l'a approuvé—9057; question de langue française, pensée d'après coup—9057; à la deuxième lecture du bill, personne ne l'a évoquée—9058; le bill n'abolit pas la langue française—9058; question scolaire et question de langue sont différentes—9059; il n'y aura pas plus d'un député français dans les législatures des provinces, étant donné la proportion de l'élément français—9059; injuste imposer restriction—9059; exemple de Socrate—9039.

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*LOI CONSTITUANT LA PROVINCE D'ALBERTA—*Suite.*

M. H. Bourassa—Étonné des applaudissements libéraux qui ont accueilli insultes à Papineau—9060; ne tient compte ni des intérêts ni des coteries—9061; croit à l'existence d'un contrat, comme a déclaré y croire M. Brodeur—9062; la lettre et l'esprit de la loi—9062; la constitution de 1867 ne fut pas violée quand en 1870 on donna droit de cité à la langue française au Manitoba—9063; ni conquérant ni vaincu, deux peuples alliés—9064; le nombre même infime des descendants français au N.-O. n'affecte pas le principe—9064; on ne raye pas 150 années d'histoire—9064; au lieu de confirmer la faute de 1890 par laquelle la langue française a été abolie, il faut la réparer—9064; les illusions de M. Laurier en 1890—9065; inutile de compter sur la générosité des législateurs de langue anglaise—9065; propose sous-amendement biffant dernière partie amendement Monk qui donne à la législature pouvoir de réglementer la langue dans laquelle se feront et se publieront ses procédures—9066.

Sir W. Laurier—La langue est un droit civil qui est réservé aux provinces par article 92—9066; la constitution de 1867 ne met pas langue française sur pied d'égalité dans différentes provinces—9066; agitation inutile—9068; prophéties non réalisées—9068; le peuple même français dans les Territoires n'a pas tenu à se protéger—9069; il faut respecter la constitution qui garantit les droits de Québec—9069.

Sous-amendement Bourassa, mis aux voix—9069.

Rejeté: 7 pour, 140 contre—9070.

Amendement Monk, mis aux voix—9070.

Rejeté: 7 pour, 140 contre—9071.

M. Léonard—Propose amendement, introduisant art. 14, chap. 50 de Statuts révisés—9071.

M. l'Orateur—Hors d'ordre—9072; M. Léonard a déjà secondé motion Monk—9072

M. M. S. McCarthy—Propose amendement confiant répartition électorale d'Alberta à commission de juges—9072.

Mis aux voix—9073.

Rejeté: 42 pour, 97 contre—9074.

M. W. J. Roche—Propose amendement, modifiant certaines délimitations d'Alberta—9078.

Rejeté, même vote—9076.

M. R. S. Lake—Propose amendement, relatif aux terres—9077.

Rejeté, même vote—9078.

M. S. Barker—Propose amendement introduisant dans le préambule mention de l'acte de 1867—9078.

Rejeté, même vote—9079.

M. l'Orateur—Pose la question de 3e lecture—9079.

Sortie motivée de MM. Bourassa et Lavergne—9080.

Bill lu 3e fois et adopté sur division—9080.

Sanctionné—1043.